

# LE JANSENISME AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE ET PORT-ROYAL : ÉLÉMENTS POUR UNE PREMIÈRE APPROCHE

Frédéric Vanhoorne

Dans la langue française contemporaine, le terme « janséniste » est souvent perçu comme un synonyme de « rigoriste », tant le souvenir de l'austère morale des Messieurs de Port-Royal et de leurs disciples est demeuré présent dans l'imaginaire culturel de la France et des régions francophones.

Pourtant, à y regarder de plus près, le rigorisme et le jansénisme constituent des concepts qui ne se confondent pas, même s'ils se recouvrent partiellement. Le jansénisme constitue une forme de rigorisme au sein du catholicisme postérieur au concile de Trente, mais le rigorisme a revêtu de nombreuses autres formes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>. À l'inverse, le jansénisme ne peut être réduit au seul rigorisme. Il s'agit en effet d'un mouvement polymorphe et évolutif, qui présente des aspects théologiques, spirituels, moraux et même politiques et qui, partant, se révèle extrêmement difficiles à caractériser, si bien qu'il est d'usage de considérer qu'il existe plusieurs jansénismes<sup>2</sup>.

---

1 Voir Jean-Louis Quantin, *Le rigorisme chrétien*, Paris, Éd. du Cerf, 2001.

2 Sur la définition du jansénisme, l'étude de référence demeure celle de Jean Orcibal, « Qu'est-ce que le jansénisme », dans *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 3-5, 1954, p. 39-53.

L'histoire du mouvement janséniste, de ses antécédents et des enjeux qu'il souleva aide grandement à mieux le cerner. Nous proposons de l'aborder par le biais de deux axes d'analyses qui contiennent chacun un paradoxe apparent.

Tout d'abord, le jansénisme sera abordé comme le fruit d'une réaction à la reformulation de la théologie et de la morale catholiques qui s'est opérée à la suite des bouleversements intellectuels et anthropologiques du XVI<sup>e</sup> siècle. D'une manière à la fois très originale et, en apparence, paradoxale, le jansénisme va attaquer les principes humanistes développés par les intellectuels renaissants tout en intégrant la méthodologie que ceux-ci avaient définie. Opposants déclarés aux implications religieuses de la pensée renaissante, les jansénistes en seront les fidèles héritiers sur le plan de la méthode.

Ensuite, le jansénisme sera abordé en tant qu'acteur du catholicisme, à la fois opposant aux décisions romaines et partisan actif de la réforme catholique. Car, de façon surprenante, les jansénistes résisteront à une série de décisions des autorités ecclésiastiques tout en se voulant de fidèles partisans du renouvellement catholique voulu par le Concile de Trente.

### 1. La théologie : en opposition à l'humanisme renaissant

Le jansénisme est né d'une querelle théologique autour de l'*Augustinus*, un volumineux ouvrage dû à l'évêque d'Ypres Cornelius Jansénius et paru de manière posthume en 1640. Dans cet ouvrage, Jansénius entendait exposer la doctrine de saint Augustin, en insistant spécialement sur l'accord de la liberté de l'homme avec les dons de la grâce divine.

Le problème des rapports entre la liberté et la grâce est en soi aussi ancien que la théologie chrétienne elle-même et avait suscité les plus dures controverses au sein de l'Église primitive. L'interprétation donnée alors par saint Augustin s'était imposée si bien que ce dernier était considéré comme le « docteur de la grâce ».

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, ce problème théologique prend une acuité toute particulière. C'est que la question théologique de la liberté humaine n'est pas indifférente : elle engage toute la conception chrétienne de la nature humaine et des capacités de la créature à se gouverner tant pour elle-même que par rapport à ses égaux. Parler de la nécessité et de l'efficacité de la grâce divine, évoquer la nature et le libre-arbitre humains, c'est donc également développer une certaine conception du monde, de son fonctionnement et du rôle que les hommes, par leurs propres forces ou avec l'aide divine, y jouent.

Or, depuis la fin du Moyen Âge, les mutations, tant intellectuelles qu'économiques et sociales, ont été fort nombreuses et tout aussi importantes. Les révolutions que connaissent les représentations géographiques et cosmologiques, la rupture de l'unité de la chrétienté due au schisme protestant, ainsi que les nouveaux modes de pensée et méthodes de travail élaborées par plusieurs générations d'humanistes ont mis à mal une pensée médiévale globalisante déjà à bout de souffle. L'essor économique que connaît la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle s'accompagne de conditions de vie moins difficiles, alors que la naissance d'un premier capitalisme voit la naissance de nouveaux groupes sociaux, la bourgeoisie, qui doivent leur essor à leurs initiatives personnelles.

Une nouvelle conception de l'homme naît alors qui, dans une perspective chrétienne, tend à amoindrir le poids du péché originel et, dans la lignée des humanistes, accorde davantage de confiance aux capacités naturelles de cet homme que l'on considère désormais également pour lui-même, et non plus exclusivement dans son rapport à Dieu. La figure du héros qui triomphera à l'âge baroque voit alors le jour, et cette nouvelle anthropologie devait nécessairement appeler en théologie une reformulation des rapports entre le rôle de Dieu que l'on tend à restreindre et la liberté de l'homme dont on repousse sans cesse les limites. La querelle théologique autour de la liberté et de la grâce à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

reflète donc un problème de civilisation, celui de la nécessaire adaptation des concepts et systèmes philosophiques et théologiques aux réalités nouvelles d'un monde qui a beaucoup évolué.

La réponse doctrinale à la nouvelle anthropologie est donnée par la théologie dite moliniste, du nom du jésuite espagnol Luis Molina qui publie en 1588 son traité *De concordia liberi arbitrii cum divinae gratiae donis*. D'après ce système, dont les principaux éléments sont antérieurs à Molina lui-même, le péché originel n'a privé les hommes que de leurs dons surnaturels. Pour y suppléer, Dieu leur offre à tous le secours de sa grâce, qui n'est que *sufficiens*, c'est-à-dire qu'elle n'exerce pas par elle-même son effet. En effet, cette grâce ne devient *efficace* que par l'adhésion du libre-arbitre humain qui suit une prédestination divine postérieure, dans l'ordre des causalités, à la prévision des mérites. L'homme est donc libre d'accepter ou de refuser la grâce, mais il demeure prédestiné d'une manière objective. En effet, Molina conçoit la prédestination comme une forme de prescience que Dieu aurait de la conduite des hommes libres : grâce à une « science moyenne » qui lui permet d'opérer une prévision des mérites, c'est-à-dire de connaître quel est l'usage que l'homme fera des dons de la grâce, Dieu prédestine au salut les hommes dont il sait qu'ils accueilleront la grâce et en tireront profit. « Mieux accommodé aux temps », selon la formule du P. Lainez, cette doctrine avait la faveur de la Compagnie de Jésus.

Outre le scandale que provoquèrent ces idées neuves si éloignées de saint Augustin en un temps où la modernité était suspecte, la théologie moliniste posait d'importants problèmes. En insistant davantage sur la liberté de l'homme, en niant l'efficacité de la grâce par elle-même et en liant la prédestination à une prévision des mérites, elle affaiblissait la gratuité de cette même prédestination ainsi que la conception du salut par le Christ et sa grâce seuls. Or ces éléments doctrinaux étaient considérés par beaucoup comme l'essence même du catholicisme menacé par la Réforme. D'aucuns craignaient que la nouvelle théologie ne fût une porte ouverte

te à la renaissance du stoïcisme et à l'insertion dans le christianisme, par le biais d'une liberté exaltée, d'une sagesse toute humaine, à la manière des philosophies antiques. Enfin, le vieil idéal de sainteté était battu en brèche : le salut s'ouvrait désormais à un homme dont la nature n'était plus considérée comme profondément corrompue, qui ne devait plus fuir le monde et qui, pour autant qu'il respectait les règles du Décalogue et de l'Église, devenait l'*honnête homme*, « magnifié dans sa raison, sa règle de vie et son activité terrestre »<sup>3</sup>.

Les oppositions à ces théories nouvelles furent nombreuses. Le jansénisme allait les focaliser. Les enjeux étaient d'importance : rien moins que la conception de l'homme et de l'économie du salut.

Élaborée dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à l'Université de Louvain, la réfutation de la nouvelle théologie dite moliniste s'épanouit dans l'*Augustinus* qui paraît en 1640, deux ans après la mort de son auteur, Cornelius Jansénius (1585-1638). Celui-ci n'entendait pas proposer une nouvelle construction théologique mais, au contraire, réaffirmer une des plus anciennes d'entre elles, celle qui a été élaborée par saint Augustin à la charnière des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Entrepris délicatement par l'œuvre de l'évêque d'Hipponne est en partie composée de traités de polémique, où, pour réfuter l'adversaire, on hésite rarement à forcer le trait, et a été rédigée sur une très longue période si bien qu'elle présente des variations et des évolutions de pensée. Quoi qu'il en soit, l'*Augustinus* présente un exposé augustinien très strict et très rigide qui allait rapidement engendrer la polémique.

Pour Jansénius, la nature de l'homme est foncièrement corrompue par le péché originel. L'homme est donc irrésistiblement porté au mal, à la concupiscence. Pour redevenir capable de bien, il a nécessairement besoin du secours de la grâce, qui nécessite la foi. La grâce est un don de Dieu, elle est gratuite, accordée par

3 René Taveneaux, « Jansénisme et vie sociale et France au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Rome d'histoire de l'Église de France*, t. 54, 1968, p. 28.

miséricorde et refusée par justice : les hommes sont prédestinés à être sauvés ou damnés par la volonté juste mais insondable de Dieu tout puissant. La grâce est *efficace* sans que l'homme y puisse rien : elle pénètre la volonté, emporte son adhésion et lui inspire l'amour de Dieu, délectation opposée à la concupiscence. Néanmoins, l'homme reste libre dans le sens augustinien du terme qui identifie libre à volontaire. Il s'agit donc d'une conception de la liberté très différente de notre conception moderne, qui est aussi celle de la théologie moliniste, où la liberté est assimilée à la possibilité de choisir entre une chose et son contraire. Néanmoins, dans la conception augustinienne, l'homme n'est pas contraint, il fait ce qu'il veut : le mal s'il n'a pas la grâce, le bien s'il l'a reçue. Le salut exige que l'effet de la grâce s'accompagne d'une conversion complète à l'esprit de l'Évangile, de la recherche des mérites liées aux plus hautes vertus, afin d'assurer la victoire de l'*homme nouveau*, régénéré par le Christ, sur le *vieil homme*, perverti à la suite du péché originel.

Ces thèses d'un christianisme qui humilie l'homme devant la divinité et qui promet la sainteté comme unique idéal connaissent un succès important, en particulier en France et aux Pays-Bas, à un moment où les guerres dévastatrices, les conditions climatiques défavorables et les difficultés économiques rappellent douloureusement aux consciences les idées augustinienne sur la corruption du monde et la damnation universelle. D'emblée, ces théories positionnent ce qui va devenir le jansénisme comme le fer de lance de la résistance aux formes les plus audacieuses d'humanisme chrétien et de pensée laïcisée.

## 2. Les grandes étapes de la controverse : l'opposition aux autorités

Jansénius, qui s'était soumis par avance au jugement de l'Église sur son ouvrage et qui n'en a pas vu la parution, ne peut pas être considéré comme janséniste. Car les termes *jansénisme* et *jansé-*

LE JANSÉNISME AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE ET PORT-ROYAL 147

*nisme* n'apparaissent qu'au début des années 1640, à l'occasion des controverses qui suivent la parution de l'*Augustinus*.

Après quelques querelles universitaires à Louvain, le débat autour des théories de Jansénius s'est principalement développé en France, où l'entourage de Port-Royal va assurer leur défense et leur publicité.

Jansénius avait, dès l'époque de ses études, noué des contacts en France. L'abbé de Saint-Cyran (1581-1643) était un de ses meilleurs amis. Celui-ci, après avoir mené une vie mondaine, avait développé une spiritualité exigeante, très christologique, dans la ligne de son maître à penser, le Cardinal de Bérulle, tête de file de ce qu'on appelle l'*École française de spiritualité*.

En 1635, Saint-Cyran devient le confesseur de l'abbaye de Port-Royal. Celle-ci est une maison cistercienne fondée au XIII<sup>e</sup> siècle. Nommée abbesse très jeune, la mère Angélique Arnauld (1591-1661), issue d'une famille de la haute bourgeoisie de robe, décide en 1609 de la réformer profondément. Inspirée par Bérulle et François de Sales, Angélique souhaite rétablir une stricte discipline qui permette de développer une piété simple et profonde. Il s'agit alors d'une réforme courageuse, mais qui n'a rien d'exceptionnel en cette époque de réforme catholique.

En 1625, la mère Angélique décide d'abandonner le monastère de Port-Royal des Champs, situé au fond d'une vallée humide et insalubre, et installe la communauté à Paris. À partir de 1637, des particuliers dirigés spirituellement par Saint-Cyran vont se retirer de leurs activités publiques pour s'installer aux Champs, dans les bâtiments désertés par les moniales. La retraite d'Antoine Le Maître (1608-1658), brillant avocat et neveu de la mère Angélique, est particulièrement remarquée. D'autres hommes le rejoignent, formant la petite communauté des *Solitaires de Port-Royal*. Ceux-ci vivent sans règle explicite, ne constituent pas un nouvel ordre religieux, mais mènent volontairement une vie faite de prière et de méditation, mêlées à des travaux physiques et intellectuels. Ils assainissent le site des Champs, où les religieuses se réinstalleront

à partir de 1648, accueillent des élèves dans leurs *petites écoles*, et participeront aux grandes entreprises de traduction port-royalistes.

Progressivement se forme autour de Port-Royal un mouvement spirituel qui acquiert la notoriété avec la publication en 1643 de l'ouvrage *De la fréquente communion* d'Antoine Arnauld (1612-1694). Ce dernier, docteur de Sorbonne et frère de la mère Angélique, défend à la fois les principes théologiques augustiniens et le principe d'un christianisme exigeant, reposant sur un engagement personnel important. Port-Royal, débordant les desseins de son initiateur Saint-Cyran, va progressivement s'affirmer comme un vaste mouvement spirituel réformatriceur qui développe une conception exigeante d'un christianisme intérieur : une religion du cœur et non de la pratique.

Ce mouvement sera d'emblée mal vu des autorités françaises. Il faut dire que Jansénius avait rédigé, à la demande du gouvernement des Pays-Bas espagnols, un violent pamphlet critiquant la politique de Richelieu tandis que Saint-Cyran était considéré, depuis la mort du Cardinal de Bérulle, comme le chef du parti dévot, opposé à la politique d'affaiblissement des Habsbourg prononcée par le même Richelieu.

Le jansénisme et Port-Royal se rejoignent et se confondent à partir des années 1650, lorsque la polémique autour de l'*Augustinus* prend de l'ampleur. En 1653, la bulle *Cum occasione* condamne cinq propositions censées résumer les erreurs de Jansénius. De longues et virulentes controverses se développent sur la question de savoir si les propositions condamnées se trouvent bien dans l'*Augustinus* et si elles sont bien condamnées au sens où Jansénius les avaient entendues. Antoine Arnauld est mis en difficulté puis exclu de la Sorbonne. La controverse passe alors dans les salons et touche l'opinion publique grâce à la campagne des *Provinciales* qui se déroule entre le 23 janvier 1656 et le 24 mars 1657. Les *Provinciales*, dues à la plume éblouissante de Blaise Pascal, étendent le débat au domaine moral : désormais, la défense des idées augustiniennes se doublera d'une critique de la morale relâchée.

Malgré le succès populaire des *Provinciales*, Port-Royal subit une défaite cinglante : la bulle *Ad sacram*, en 1657, affirme que les cinq propositions se trouvent dans l'*Augustinus* et sont condamnées au sens que leur avait donné Jansénius. À partir de 1661, Louis XIV, qui vient d'entamer son règne personnel, impose aux ecclésiastiques la signature d'un formulaire où ceux-ci reconnaissent la condamnation des cinq propositions. Les jansénistes cherchent à distinguer une signature sur le *droit*, c'est-à-dire sur l'aspect hérétique des propositions, et une signature sur le *fait*, c'est-à-dire sur la présence de ces propositions dans l'*Augustinus*. Ils se rallient à la condamnation doctrinale énoncée par le pape, mais contestent à ce dernier le droit de se prononcer sur un fait non révélé. Sur le *droit*, Port-Royal accepte la signature, mais quant au *fait*, il estime ne pas pouvoir signer et demande à pouvoir s'en tenir à un *silence respectueux*. Les autorités décident alors d'employer des moyens coercitifs. En 1664, certaines religieuses de Port-Royal qui refusaient de signer sans réserve le formulaire sont dispersées et déportées dans d'autres monastères. Le reste de la communauté est divisé entre le monastère de Port-Royal de Paris, où résident les religieuses qui ont signé le formulaire, et Port-Royal des Champs où sont regroupées les « rebelles ». Ces événements inspireront aux religieuses la rédaction de *relations de captivité*, dont la plus célèbre, d'une qualité littéraire exceptionnelle, est celle d'Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, nièce de la mère Angélique et d'Antoine Arnauld. Plus récemment, l'écrivain Henry de Montherlant mit en scène ces événements dans son *Port-Royal* (1954).

En 1669, un accommodement est conclu. La *paix de l'Église* reconnaît tacitement le silence respectueux. Port-Royal connaît alors son âge d'or, une décennie d'efflorescence intellectuelle.

Après la conclusion de la paix de Nimègue (1679) et la mort de sa protectrice la duchesse de Longueville, Port-Royal est à nouveau en butte aux tracasseries. Bientôt, les novices et pensionnaires de Port-Royal des Champs sont expulsées, ce qui condamne

la communauté à l'extinction progressive. Antoine Arnauld et certains de ses disciples s'exilent aux Pays-Bas. D'autres, comme le moraliste Pierre Nicole, se retirent de la polémique. En 1709, les dernières religieuses de Port-Royal sont dispersées et, en 1711, les bâtiments, symbole de la résistance au pouvoir royal, sont démolis et les corps des défunts sont exhumés du cimetière.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la controverse janséniste se poursuivra, mais sur des bases assez différentes qui ne seront pas abordées ici. À partir de l'époque révolutionnaire, Port-Royal des Champs deviendra un lieu de mémoire<sup>4</sup>. Mais c'est principalement à leur production intellectuelle que le jansénisme et Port-Royal doivent leur postérité.

### 3. La production intellectuelle : l'héritage de la Renaissance

La Renaissance avait prôné le retour aux sources. Les humanistes s'étaient efforcés de mettre au jour les textes antiques et avaient élaboré les premières méthodes de critique philologique afin de rétablir les textes dans la version la plus fidèle possible aux originaux perdus.

Ce retour à l'Antiquité avait amené une redécouverte des écrits datant de l'Église primitive, en particulier ceux des Pères de l'Église, et notamment du plus célèbre d'entre eux, saint Augustin. La première grande édition moderne des œuvres du docteur de la grâce avait été réalisée dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle à Louvain, là où la réfutation de la théologie moliniste sur la base de principes augustiniens débuta. Il ne s'agit pas d'une coïncidence. C'est en recourant à la méthode humaniste qui consistait à revenir aux textes originaux que les théologiens louvanistes, et notamment Jansénius, synthétisèrent une doctrine augustiniennne très stricte, affranchie du prisme interprétatif que constituait la tradition médiévale et moderne. La nouveauté que présentait pour les contem-

porains cet augustinisme radical qui forme la base théologique du jansénisme était en fait principalement constituée d'un extrême archaïsme. Que l'Antiquité la plus pure soit si bien rétablie qu'elle en paraisse neuve, n'était-ce pas la réalisation ultime d'un rêve de la Renaissance ?

Port-Royal poursuivit l'œuvre de redécouverte des textes fondamentaux du catholicisme, mais, dépassant le but fixé par les humanistes renaissants, il fit figure de précurseur en matière d'accès des fidèles aux textes sacrés. Dans un premier temps, des traductions des livres liturgiques et des écrits des Pères de l'Église furent réalisées. Arnauld d'Andilly (1589-1674), frère de la Mère Angélique et d'Antoine Arnauld, qui se retira à Port-Royal en 1645 après une carrière dans la haute administration française, publia une traduction des *Confessions* de saint Augustin (1649), puis celle des *Vies des saint Pères des déserts* (1647-1653). L'objectif était clair et se montrait plus que jamais héritier de la Renaissance : pour que la pureté que le christianisme connaissait durant ses premiers siècles puisse revivre, il fallait que les témoignages qui en subsistaient soient mis à la disposition des fidèles.

Dans le même esprit, Port-Royal entreprit en 1657 la mise en chantier d'une nouvelle traduction française de la *Bible*. En 1667, l'éditeur amstéladois Daniel Elzevier publiait, sous l'enseigne « À Mons, chez Gaspard Migeot » un *Nouveau Testament* en français, réalisé par les principales figures de Port-Royal sous la direction de Louis-Isaac Le Maître de Sacy (1613-1684). Ce dernier, neveu de la Mère Angélique et d'Antoine Arnauld, était aussi le frère d'Antoine Le Maître, cet ancien avocat devenu le premier des Solitaires.

Le *Nouveau Testament de Mons*, comme il fut bientôt appelé, connut un grand succès. Sacy, en dépit des persécutions dont il fit l'objet en tant que membre du groupe janséniste, poursuivit le travail de traduction pour les livres de l'*Ancien Testament* jusqu'à sa mort. Son œuvre fut poursuivie de 1684 à 1693 par son ami et collaborateur Pierre Thomas du Fossé (1634-1698). La première

4 Catherine Maire, « Port-Royal : la fracture janséniste », dans *Les lieux de mémoire*, dir. Pierre Nora, t. 3-1, *Les France : confilits et partages*, Paris, Gallimard, 1992, p. 471-529.

édition complète de la traduction de la *Bible* réalisée par Port-Royal parut en 1696 et connut de nombreuses rééditions jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. D'une grande qualité littéraire, la traduction port-royaliste fut le canal par lequel de nombreux écrivains et penseur français accédèrent au texte biblique.

Néanmoins, l'entreprise port-royaliste de traduction biblique fut vivement contestée à l'époque de sa parution. Les jansénistes ne concevaient leur action qu'au sein de l'Église. Ils prirent donc comme base de leur travail de traduction la *Bible* latine de révérence définie par la Concile de Trente, la *Vulgate*, dans la version dite sixto-clémentine. Il s'agit de la traduction latine de la *Bible* réalisée par saint Jérôme, mais révisée d'après les meilleurs manuscrits et les avancées de la critique philologique sous la direction des papes Sixte-Quint puis Clément VIII, et achevée en 1592. Mais, fidèle aux enseignements critiques des humanistes, le groupe de Port-Royal, s'il prit pour base de son travail la *Vulgate*, ne s'y limita pas et retourna aux textes originaux en grec et en hébreu. Le fait que l'autorité absolue de la *Vulgate* soit contournée provoqua la colère des autorités ecclésiastiques. Mais plus encore, la volonté affichée de mettre à la libre disposition du public le texte sacré seul alors que l'Église souhaitait en voir la lecture encadrée attira à Port-Royal les foudres officielles. Deux conceptions divergentes du catholicisme s'affrontaient.

#### 4. Une autre forme de tridentinisme : l'engagement dans la réforme catholique

Auteur d'un *Discours sur la réformation de l'homme* intérieur, que traduira du latin en français Arnauld d'Andilly, Jansénius entendait inscrire son action spirituelle et pastorale dans le cadre de la réforme du catholicisme définie par le Concile de Trente. Le mouvement de Port-Royal, héritier des principes du cardinal de Bérulle,

ne l'entendait pas autrement. Néanmoins, par ses antécédents et par ses choix, Port-Royal va rapidement apparaître comme le représentant d'un catholicisme marginal, opposé sur bien des points au catholicisme baroque, qui se développe en Espagne et en Italie, et qui est largement répandu par la Compagnie de Jésus.

Le jansénisme promeut un catholicisme exigeant, d'une très grande rigueur morale, basé sur une profonde conversion intérieure de chacun. Sans s'opposer au culte des saints, très populaire à l'âge baroque, il développe prioritairement une spiritualité christocentrique. La foi toute intérieure qu'il prône le rend circonspect face aux manifestations extérieures de la piété qu'une part importante du clergé de la Contre-Réforme encourage vivement. Cette prise de position amène ainsi Antoine Arnauld à recommander une communion moins fréquente, réservée aux moments où le fidèle estime être dans les dispositions intérieures adéquates pour recevoir le corps du Christ, au risque de voir les fidèles, découragés, se détourner des sacrements.

Dans le même esprit, le jansénisme développe une conception particulièrement exigeante du sacerdoce et, en particulier, de l'épiscopat. De grands prélats jansénistes, comme Henry Arnauld (1597-1692), frère de la mère Angélique et évêque d'Angers de 1650 à 1692, ou Nicolas Pavillon (1597-1677), évêque d'Alet de 1637 à 1677, se sont entièrement investis dans l'administration et la réforme pastorale de leur diocèse, renonçant à tous les aspects mondains que leur charge comportait d'ordinaire. Vivant dans une grande austérité, ils multiplient les visites pastorales et résident en permanence au sein de leur diocèse, ce qui, à l'époque, était assez rare. En fait, ces évêques prennent comme modèles ceux de l'Église primitive, sans nécessairement mesurer l'évolution de la société, ce qui posera problème au XVIII<sup>e</sup> siècle surtout et dès le XVII<sup>e</sup> siècle dans les diocèses qui couvrent des régions riches et urbanisées, où les populations acceptent mal l'ascétisme qui leur est prôné.

La volonté d'un retour aux pratiques des premiers temps de l'Église ainsi que le fixisme doctrinal et disciplinaire qui caractéri-

5 Une réédition de cette traduction a été réalisée en 1990 sous la direction de Philippe Sellier. Voir la rubrique « Pour en savoir plus » à la fin de cet article.

sent les jansénistes sont liés à une conception du temps et à une vision de l'histoire de l'Église bien particuliers. Dans cette optique, l'Église a connu sa perfection la plus grande dès son institution par les Apôtres et dans ses premiers temps. Mais cette Église par faite n'a pas échappé aux effets corrompateurs du temps. Au fur et à mesure que le temps s'est écoulé et que l'époque de la révélation s'est éloignée, la clarté de cette dernière s'est estompée et l'Église, progressivement corrompue, s'est affaiblie. Cette évolution est perçue comme inéluctable sur le long terme, mais les jansénistes estiment qu'il est possible de se rapprocher de la perfection des temps passés en revenant à la pureté première de la doctrine et en l'explicitant, ainsi qu'en appliquant à nouveau les anciens usages. L'Église doit remettre au jour les éléments de la vérité qui ne sont plus clairement perçus par les hommes plongés dans les ténèbres d'une manière toujours plus profonde tandis qu'ils s'éloignent chronologiquement de la lumière de la Révélation. Pour y parvenir, l'Église doit sans cesse expliciter davantage son message, mais non le modifier ou l'adapter. Il ne peut y avoir évolution ni du dogme, ni de la discipline, ni des modes d'expression de la foi.

Ce fixisme doctrinal et disciplinaire s'opposera vivement aux conceptions du catholicisme baroque, en particulier à celles des jésuites qui estiment qu'il faut adapter aux époques et aux populations la formulation du discours religieux, les modes d'expression de la foi et la pratique de la discipline et de la morale, que la « pédagogie divine » peut amener à expliciter différemment un dogme qui, sur le fond, demeure intangible.

Néanmoins, s'il constitue une ligne de fracture au sein du catholicisme, le fixisme doctrinal des jansénistes servira néanmoins la cause de la Réforme catholique. Pour prouver leur orthodoxie, les principaux représentants port-royalistes vont s'engager dans la polémique anti-protestante, notamment en défendant le dogme de la présence réelle du Christ dans l'eucharistie, réfuté par les réformés. Plusieurs ouvrages naîtront de ces polémiques, notamment la *Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'eucharis-*

*tie*, parue entre 1669 et 1674, où Antoine Arnauld et Pierre Nicole tentent de démontrer que le dogme de la présence réelle est établi de toute antiquité et n'a pas été contesté avant les époques récentes.

Par contre, si la position des jansénistes s'avère particulièrement rigide sur le plan doctrinal et disciplinaire, il n'en va pas de même de leur attitude quant à l'accès des fidèles aux textes bibliques. Le mouvement port-royaliste fait, au sein du catholicisme, figure de précurseur. Le Concile de Trente avait réaffirmé comme pratique prioritaire la transmission traditionnelle de la foi via l'enseignement de l'Église. C'est la *fidés ex auditu*. Le concile n'avait néanmoins pas interdit l'accès au texte biblique pour les croyants. La Congrégation de l'Index, créée dans la foulée de Trente pour contrôler la production littéraire, avait néanmoins édicté des règles qui encadraient et limitaient l'accès à la *Bible*. Dans les pays méditerranéens, et en particulier en Espagne, ces règles aboutirent à une interdiction presque totale de la lecture de la *Bible* pour les laïcs. En France, l'application fut beaucoup plus souple : la lecture de la Bible fut liée à une autorisation liée aux capacités du fidèle, dont les prêtres étaient chargés de juger. D'une manière très moderne, mais aussi très étonnante, vu la faible confiance qu'ils plaçaient en l'homme, les jansénistes dépassèrent les prescriptions de l'Église. Dans l'introduction au *Nouveau Testament de Mons*, ils pré-sentent la lecture de l'Écriture sainte comme un devoir pour tout chrétien exigeant. La volonté de promouvoir une piété intérieure et une spiritualité nourrie aux sources de la révélation venait d'avoir raison des réticences liées à la faiblesse de l'homme et de l'obéissance aux restrictions ecclésiastiques.

Tout porte à croire, comme le suggère Bernard Chédozeau, que le mouvement port-royaliste, qui se confond complètement avec le jansénisme durant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, doit en

6 Bernard Chédozeau, « Port-Royal et le jansénisme : la revendication d'une autre forme de tridentinisme ? », dans *XVII<sup>e</sup> siècle*, t. 43, n° 171, 1991, p. 119-125 ; Idem, *Le baroque*, Paris, Nathan, 1989, pp. 207-227.



définitive être considéré comme l'expression d'un catholicisme différent, d'un catholicisme qui se voulait l'héritier du Concile de Trente, qui souhaitait ardemment être un artisan de la réforme de l'Église voulue par les Pères conciliaires, mais qui concevait cette même réforme d'une manière fort différente des prélat et théologiens romano-espagnols. Prônant, en ultimes héritiers de la Renaissance, un retour aux sources antiques du christianisme, les jansénistes élaborèrent un catholicisme archaïsant, primitiviste, très rigide tant sur le plan doctrinal que moral, mais qui, par son insistance sur la piété intérieure et individuelle, et par sa revendication d'un accès libre aux textes sacrés, comprend également une part surprenante de modernité.

##### 5. Pour en savoir plus :

Louis Cognet, *Le jansénisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1961 (coll. Que Sais-je ? ; 960). Une excellente introduction, précise tout en restant accessible, rééditée à de nombreuses reprises.

René Taveneaux, *La vie quotidienne des jansénistes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Hachette, 1973. De lecture agréable, cet ouvrage donne un aspect plus concret et plus humain à un mouvement et des querelles souvent abstraits.

*Dictionnaire de Port-Royal*, sous la direction de Jean Lesaulnier et Anthony McKenna, Paris, Honoré Champion, 2004. Il s'agit de l'ouvrage de référence le plus récent auquel ont collaboré de nombreux spécialistes. Ce dictionnaire comprend des notices sur les personnages et lieux du jansénisme et de Port-Royal, mais aussi des articles à caractère plus encyclopédique sur divers sujets et thèmes. Incontournable pour tout qui veut approfondir le sujet.

*La Bible* : traduction de Louis-Isaac Lemaître de Sacy, préface et textes d'introduction établis par Philippe Sellier, Paris, Robert Lafont, 1990 (coll. Bouquins). Il s'agit de la réédition de la *Bible*

traduite en français par Port-Royal. Le *Nouveau Testament* reprend donc le texte de ce qu'on appelle le *Nouveau Testament de Mons*. Introduction très intéressante.

Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, *Aux portes des ténèbres : relation de captivité*, éd. Louis Cognet, Paris, La Table Ronde, 2005. Édition de la plus célèbre *Relation de captivité*

Jean Racine, *Abbrégé de l'histoire de Port-Royal*, dans Idem, *Œuvres complètes*, t. 2, *Prose*, éd. Raymond Picard, Paris, 1966, p. 35-147 (Bibliothèque de La Pléiade). Racine, le célèbre dramaturge, fut élève des *Petites écoles* et très lié à Port-Royal. Son *Abbrégé* doit se lire, non comme un travail d'historien, mais comme un témoignage engagé. Sa qualité littéraire (« le plus parfait morceau d'histoire qui ait été écrit en notre langue », disait Boileau) le rend très agréable et très séduisant.

Bernard Chédozeau, *Port-Royal et la Bible : un siècle d'or de la Bible en France, 1650-1708*, Paris, Nolin, 2007. Retracer l'histoire de la traduction de la Bible par Port-Royal en la situant dans son contexte.

La Société des Amis de Port-Royal organise annuellement un colloque sur divers aspects du jansénisme et publie annuellement une revue, les *Chroniques de Port-Royal*. Le site de la Société présente en outre des informations fort intéressantes.  
<http://www.amisdeportroyal.org/societe/>

Le site de la Bibliothèque de Port-Royal (située à Paris dans le 5<sup>e</sup> arrondissement) fournit des synthèses historiques et divers renseignements pratiques.  
<http://www.bib-port-royal.com/accueil.html>

Enfin, le site du Musée national de Port-Royal des Champs permet de découvrir ce lieu de mémoire majeur et offre de nombreuses informations.

<http://www.port-royal-des-champs.eu/>

## LES LIBERTINS

Anne Staquet

### 1. Quelques mises au point en guise d'introduction

Depuis quelques années, il devient difficile d'aborder l'histoire des idées du Grand Siècle sans en même temps traiter des libertins ou de cette fiction historiographique qu'est le libertinage. Les libertins sont considérés comme l'envers du siècle, le côté dans l'ombre d'une époque dont on a beaucoup relevé, à l'instar du Roi Soleil, le faste et le caractère lumineux. Bien que j'aie jugé utile, en construisant ce cycle de conférences, de les aborder dans la mesure où ces auteurs me semblent mériter un intérêt, je souhaite immédiatement prendre mes distances face à cette manière de voir l'histoire. En effet, en s'intéressant aux libertins de cette façon, au lieu de nuancer l'image d'un siècle pieux et classique, on renforce cette vision, laissant aux « petits » penseurs, qu'on cantonne aux marges, le soin de porter à eux seuls les divergences face à cette vision d'Épinal du XVII<sup>e</sup>. Pour le dire autrement, si les libertins sont valorisés parce qu'ils critiquent le pouvoir religieux du temps, on confirme l'idée d'une époque où la majorité « baigne dans la foi chrétienne comme la sardine dans l'huile », pour reprendre la formule que Mothu lui-même emprunte à Raoul Vaneigen<sup>1</sup> et où, à

<sup>1</sup> La formule de Vaneigen se trouve dans son ouvrage *Le mouvement du Libéralisme et, incidemment, de notre époque*, Paris, Éditions Ramsay, 1986, p. 48. Alain Mothu y fait allusion dans son article « Pour en finir avec les libertins », *Les Dossiers de Grégoire* [En ligne], Les dossiers de Jean-Pierre Cavallé, « Libertinage, athéisme, irréligion. Essais et bibliographie », mis en ligne le 09 septembre 2010, Consulté le 12 juin 2011. URL : <http://dossiers-grigoire.revues.org/4490>